

BILAN GÉNÉRAL CONCOURS COMMUN VOIE D BIO

SESSION 2019

<i>1 – Présentation du concours</i>	1
<i>2 – Profils des inscriptions</i>	1
<i>3 – Les affectations – Profils des intégrés</i>	1
<i>4 – Conclusion</i>	2

I. Présentation du concours

Le concours commun voie D BIO est ouvert aux étudiants inscrits l'année du concours, en première année de préparation d'un master scientifique de niveau Bac + 4 (1^{ère} année de Master recherche ou professionnel, 1^{ère} année de DNO, etc.).

L'admission définitive des candidats en deuxième année est subordonnée à la validation des deux premiers semestres du master 1.

La scolarité en École est de 4 semestres (équivalent 120 ECTS). A l'issue de celle-ci, l'élève devient **Ingénieur diplômé de l'École** considérée et est **titulaire de plein droit** du grade de **Master** (validation de 300 ECTS).

Les écoles qui recrutent sur ce concours sont les trois Écoles d'Ingénieur:

ONIRIS Nantes Atlantique, VetAgro Sup Clermont-Ferrand et Bordeaux Sciences Agro.

II. Profils des inscriptions

Les six candidats inscrits au concours voie D BIO session 2019 sont âgés de 24 – 25 ans environ.

Dans le tableau suivant est présenté, le nombre de candidats inscrits au concours voie D BIO session 2019, par école de provenance, ce qui permet d'appréhender le profil des candidats du concours pour cette session.

Diplôme National d'Œnologue (D.N.O) 1 ^{er} année à l'Université de Bordeaux	2
Master 1 Biologie Moléculaire et cellulaire à l'université Claude Bernard Lyon 1	1
Master 1 Sciences du médicament, pharmacie à la Université de Nantes	1
Master 1 Nutrition et sciences des aliments-NSA à l'université de Rennes	1
Master 1 Gestion des territoires et développement local	1

III. Les affectations – Nombre d'intégrés par école

Sur les six candidats inscrits au concours D BIO, cinq ont été admis :

ONIRIS Nantes Atlantique	1
VetAgro Sup Clermont-Ferrand	1
Bordeaux Sciences Agro	3
TOTAL	5

IV. Conclusion

Le concours commun de la voie D BIO n'a pas posé de difficulté particulière. Le taux de remplissage est supérieur à celui de l'année 2018 (une candidate).

Le service des concours tient à remercier l'ensemble de l'équipe d'examineurs qui a contribué au bon déroulement de l'épreuve du concours et souhaite pleine réussite à tous les candidats intégrés de cette session ainsi qu'une pleine réussite aux futurs candidats au concours en 2020.

A Paris, le 20 Décembre 2019

Sophie BALADI
Cheffe du Service des Concours Agronomiques et Vétérinaires